

L'ABEILLE D'ÉTAMPES

JOURNAL DES INSERTIONS JUDICIAIRES ET LÉGALES

DE L'ARRONDISSEMENT

Littérature, Sciences, Jurisprudence, Agriculture, Commerce, Voyages, Annonces diverses, etc.

Paraissant tous les Samedis.

Le Propriétaire Gérant, AUG. ALLIEN.

Étampes. — Imprimerie de AUG. ALLIEN.

PRIX DES INSERTIONS.
Annonces... 20 c. la ligne.
Réclames... 30 c. —

Les lignes de titre comptent pour le nombre de lignes de texte dont elles tiennent la place. — Les manuscrits ne sont jamais rendus.

Les annonces judiciaires et autres doivent être remises le jeudi soir au plus tard, sinon elles ne paraîtront que dans le numéro suivant.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an..... 12 fr.
Six mois..... 7 fr.
2 fr. en sus, par la poste.
Un numéro du journal... 30 c.

L'abonnement se paie d'avance, et les insertions au comptant. — A l'expiration de leur abonnement, les personnes qui n'ont pas l'intention de le renouveler, doivent refuser le Journal.

Heures du Chemin de fer. — Service d'Été à partir du 1^{er} Mai 1876.

STATIONS.	6		8		10		12		50		52		410		34		54		16		18		21		53		30		22		42		26		28		2	
	1	2	3	1 ^{re} cl.																																		
ORLÉANS. D.	12 56	1 21	2 18	2 48																																		
TOURY.	1 45	2 10																																				
ANGERVILLE. .			3 16																																			
MONNEVILLE. .																																						
ÉTAMPES.	2 33	2 58	3 41	4 7	6	8 20	8 46																															
ÉTRÉCHY.						6 11	8 31																															
CHAMARANDE. .						6 18	8 38																															
LARDY.						6 25	8 45																															
BODRAY.						6 32	8 52																															
BRETIENY.	3 9	3 32				6 54	9 12																															
PARIS. Arr.	3 57	4 20	4 39	5 5	5 8	4 10 24																																

ÉTAMPES.

Caisse d'épargne.

Les recettes de la Caisse d'épargne centrale se sont élevées dimanche dernier, à la somme de 3,376 fr., versés par 21 déposants.

Il a été remboursé 3,491 fr. 70 c.

Les recettes de la succursale de Milly ont été de 4,656 fr., versés par 28 déposants dont 6 nouveaux.

Les recettes de la succursale de Méréville ont été de 200 fr., versés par 2 déposants.

Les recettes de la succursale de La Ferté-Alais ont été de 4,794 fr., versés par 14 déposants dont 2 nouveaux.

Il a été remboursé 4,340 fr. 70 c.

Les recettes de la succursale d'Angerville ont été de 215 fr., versés par 3 déposants.

Police correctionnelle.

Audience du 23 Août 1876.

Le Tribunal de Police correctionnelle, dans son audience dernière, a prononcé les jugements suivants :

JUGEMENTS CONTRADICTOIRES.

— NOLLEAU Georgette-Louise-Eugénie, 45 ans, journalière, demeurant à Morigny; 6 jours de prison et aux dépens, pour coups et blessures volontaires.

— BARRILLIER Ernest-Alfred, 40 ans, demeurant à Morigny; acquitté comme ayant agi sans discernement du délit de coups et blessures volontaires, et condamné aux dépens.

— MULOCHOT Elisabeth-Alexandrine, femme de David Louet, 46 ans, ouvrière de fabrique, demeurant à Cerny; 25 fr. d'amende et aux dépens, pour vol.

Si nos informations sont exactes — et nous avons de sérieux raisons pour les croire telles — nous aurions la bonne fortune d'applaudir, *Jeudi prochain 31 Août*, plusieurs artistes du Palais-Royal et des Variétés, réunis.

M. Deschamps, le jeune et excellent comique du Palais-Royal, dirige la joyeuse caravane dramatique.

Feuilleton de L'Abcille

(2) DU 26 AOÛT 1876.

UN MARI TROMPÉ

Aujourd'hui il était riche, et nulle volonté ne pouvait venir se mettre en travers de la sienne; aucune, si ce n'était celle de Thérèse elle-même.

Rien ne pouvait donc l'arrêter dans ses projets de bonheur. Le jeune homme ne voyait en ce moment d'autre difficulté que celle de se présenter chez ses voisins.

Il n'était déjà pas si facile d'arriver à être reçu chez deux femmes qui ne voyaient personne. Et pouvait-il demander à être accepté comme l'époux de Thérèse avant même de lui avoir parlé?

Il chercha un moyen et pensa l'avoir trouvé.

Ces dames, on s'en souvient, allaient, chaque soir, passer une heure au jardin du Luxembourg. Raoul espéra que le hasard le favoriserait assez pour le mettre sur le chemin des deux promeneuses.

Il lui serait alors facile, soit de leur rendre quelque petit service, dont l'occasion se présente toujours, soit de les aborder, chemin faisant, en qualité de voisin, qui suit la même route pour le retour.

Ce moyen était si simple qu'il ne pouvait manquer de réussir, et il réussit.

Malgré sa réserve habituelle vis-à-vis des personnes qu'elle ne connaissait pas, M^{me} Dumont, qui avait vu la tristesse de Thérèse, se trouva dépourvue d'arguments

Une opérète, deux vaudevilles, des scènes comiques et trois chansonnettes... de bon goût, tel serait le menu offert au public étampois : Qu'on se le dise!

Faits divers.

— M. Mathieu, de la Drôme, est décidément un prophète auquel il faudra croire. Voici en effet ses prédictions pour le mois d'août :

« Du 5 au 12 chaleurs. Orages successifs dans le cours de cette période; violents dans les pays montagneux, notamment dans les régions alpestres du Puy-de-Dôme, des Cévennes et des Pyrénées.

« Chaleurs accablantes du 12 au 19. Insolections en rase campagne. Orages dans la région de l'Ouest et celle du Sud-Est.

« Pluies « torrentielles » à la nouvelle lune qui commencera le 19 et finira le 26. Bourrasques sur toutes nos côtes pendant le cours de cette période. Rafales dans les pays de montagnes.

« Pluies « également torrentielles » au premier quartier de la lune, qui commencera le 26 et finira le 3 septembre.

« Etat sanitaire peu satisfaisant, par suite des variations de température, de la brusque transition de la chaleur à l'humidité. » (!!!)

— L'Université catholique de Lille, à la rentrée prochaine, complètera quatre facultés; outre la faculté des sciences, des lettres et de droit qui ont déjà une année d'existence, une faculté de médecine ouvrira ses cours au mois de novembre prochain.

Déjà les dispositions nécessaires sont prises pour l'installation des cours. Les *cours de clinique* auront lieu dans l'hôpital Sainte-Eugénie et, pour tout ce qui concerne les moyens d'études, tout se prépare afin de mettre les étudiants en mesure de suivre les cours de médecine et de pharmacie, comme ils le pourraient faire dans les facultés de l'Etat.

Un personnel de douze professeurs est dès maintenant recruté. Leur doyen sera le célèbre professeur de Montpellier, M. le docteur Béchamp.

Quant aux autres facultés, elles ont pour doyens des professeurs d'une haute réputation et d'une grande

devant la franchise de l'abord de Raoul; et, quelques jours après, le jeune voisin était autorisé à venir quelquefois passer une heure dans la modeste demeure de M^{me} Dumont.

— Nous sommes pauvres, et nous ne voyons personne, lui dit-elle, et nous vous donnons une preuve de confiance que nul autre encore n'a reçue.

— Et j'en serai aussi digne que j'en suis heureux, madame, répondit le jeune homme avec un enthousiasme qui fit rougir Thérèse et amena presque un sourire sur les lèvres de M^{me} Dumont.

Commençait-elle à entrevoir un plus riant avenir pour Thérèse?

Un mois après, quand Raoul eut fait connaître sa position, et qu'il se crut assuré de l'affection de la mère et de la fille, il demanda la main de M^{me} Dumont.

III.

— Avant d'arrêter définitivement un projet d'union que je désire autant que vous, répondit la mère de Thérèse en tendant la main à Raoul, je dois vous faire connaître aussi, non pas ce que nous sommes, vous le voyez assez; mais ce que nous avons été.

Ce nom de Dumont, que nous portons, n'est pas le nôtre. Avant la guerre avec la Prusse, avant les terribles malheurs qu'elle a enfantés, nous en portions un autre, estimé et honoré par tous.

— Hélas! une seule faute, que les hommes ont considérée comme un crime, a détruit à jamais notre bonheur!

expérience, aussi renommés par leur esprit catholique que par leur science.

L'université catholique de Lille sera un foyer de science, un centre d'esprit catholique pour le Nord de la France et pour l'ensemble du pays.

Pour la médecine et la pharmacie notamment, des étudiants doivent lui venir des points les plus éloignés de la France. Elle verra s'accroître considérablement, dès cette année, avec le nombre de ses professeurs, le nombre de ses disciples et l'importance de ses résultats.

— M. Jules Claretie raconte, dans l'*Indépendance belge*, les aventures de quelques ossements illusoires :

« Mirabeau git quelque part, dans un endroit peu connu de Paris, près de la boulangerie Scipion. Pichegru a été naguère déterré et transporté dans son pays. Marat ne fut pas jeté à l'égoût, comme on l'a dit, ce fut seulement son buste qu'on y traîna. Il est enterré tout près du Panthéon. Il y a quelques années, les restes d'un homme que j'hésite à nommer après Marat, car le rapprochement est malheureux, les restes de saint Vincent de Paul étaient encore enfermés, nul ne devinerait où? dans un coffre à bois placé dans l'antichambre d'un commissaire-priseur.

« En vérité, oui. Après être demeurés cachés, pendant la Terreur, dans une petite église de Paris, ils avaient été transportés, par qui et comment, je l'ignore, chez le commissaire-priseur.

« Un beau matin, on vient prévenir M. Serres, le savant médecin et professeur au Muséum d'histoire naturelle, mort il y a quelques années, qu'il était prié d'aller reconnaître chez un commissaire-priseur les ossements de saint Vincent de Paul.

« M. Serres, un peu étonné, se rendit au lieu indiqué, examina les restes, trouva, en effet qu'ils étaient bien ceux d'un homme de l'âge qu'avait saint Vincent de Paul lorsqu'il mourut, et, l'expertise terminée, il rédigea et signa le procès-verbal de cette constatation à la fois religieuse et médicale. Je serais bien étonné si ce procès-verbal ne figurait point dans les archives de la fabrique de l'église Saint-Vincent-de-Paul, et on avouera qu'il y a peu de pièces historiques aussi curieuses et aussi inattendues. »

Restée veuve fort jeune, j'avais consacré ma vie à l'éducation de mes deux enfants; Thérèse, que vous connaissez, et mon fils, plus âgé qu'elle de trois années.

— Pauvre Albert! murmura Thérèse, en portant la main à ses yeux pour essayer ses larmes.

— Oui, cher et malheureux enfant! reprit M^{me} Dumont. Lorsque vint la guerre, lorsque je compris que le concours de tous les cœurs et de tous les bras était nécessaire à la patrie, je ne faiblis pas; et voyant mon fils résolu à partir pour combattre les ennemis de la France, je lui donnai ma bénédiction; mais, comme la mère lacédémonienne, je n'eus pas le triste courage de lui dire : « Reviens avec ou sur ton bouclier, » et je lui fis jurer de revenir.

Albert parti, les jours s'écoulèrent tristement. Redoutant le séjour de Paris pendant le siège, je m'étais retirée, avec ma fille, chez une de nos parentes, habitant les environs de Rouen. Là, nous avions souvent des nouvelles de mon fils, avec lequel nous entretenions une correspondance aussi suivie que le permettait l'interruption des communications.

Nous avions pu même, une fois ou deux, voir Albert, qui faisait partie de l'armée de la Loire.

La profonde inquiétude que j'éprouvais pour l'avenir de mes deux enfants, le désespoir qui s'était emparé de moi, en voyant la France conquise et perdue, me rendirent si malade, que, pendant quelques jours, Thérèse éprouva des craintes sérieuses pour ma vie.

La pauvre enfant, dans sa détresse, eut l'imprudence d'en avertir son frère.

Un jour que, plongée dans une sorte de léthargie, j'attendais la mort, implorant le ciel pour les deux

— Mesure de la terre. — Deux savants allemands viennent de publier les résultats des calculs qu'ils ont faits pour déterminer de la manière la plus précise qu'il soit possible les dimensions de la terre.

D'après ces calculs, la longueur de l'axe polaire est de 12,742,436 mètres, celle du diamètre équatorial minimum qui est situé à 43°14' à l'Est du méridien de Paris est de 12,732,701 mètres, tandis que le diamètre équatorial maximum, situé à 43°14' de longitude Est, mesure 12,756,568 mètres.

La surface de la terre se chiffre par 509 millions 940,000 kil. carrés, son volume par 4,082,860,000,000 kilomètres cubes. La circonférence du globe est à un plus petit méridien de 40,000,998 mètres et à son plus grand méridien de 40,069,903 mètres.

Les océans et les glaciers occupent 365 millions 427,950 kilomètres carrés.

Le nombre total des habitants de la terre est de 4,394,000,000; savoir : 300,530,000 en Europe, 71,800,000 en Asie, 203,300,000 en Afrique, 84,542,000 en Amérique, et 4,438,000 en Océanie.

Les villes dont la population est supérieure à 50,000 habitants ne réunissent pas moins de un vingtième de la population totale du globe, laissant les dix-neuf autres vingtièmes pour la population des petites villes et des villages.

— Les courroies et autres objets de cuir qui d'ordinaire sont placés dans les étables se gâtent et s'usent sous l'influence des vapeurs ammoniacales. Pour éviter cet inconvénient, les journaux italiens recommandent un moyen qui produit, paraît-il, d'excellents résultats. Il consiste à ajouter une petite quantité de glycérine à la graisse dont on enduit les objets de cuir, qui se maintiennent alors en bon état et se conservent plus longtemps.

— Une jeune fille vient d'épouser un homme beaucoup plus âgé qu'elle, mais beaucoup plus riche aussi.

Une de ses amies s'étonnait qu'elle eût pu se résoudre à un pareil hymen.

— Bah! fit la fiancée — elle n'était encore que fiancée — en montrant successivement les magnificences de sa corbeille et le prétendu : le présent me console du futur.

pauvres êtres que j'allais laisser orphelins, il me sembla voir à mon chevet, d'un côté la figure de Thérèse, de l'autre celle d'Albert, qui me contemplaient avec des yeux tristes et remplis de larmes.

C'était une erreur de mes sens affaiblis; mais cette hallucination me sauva.

Heureuse de me retrouver entre mes deux enfants, Je voulus vivre. Je sentis que j'étais nécessaire à leur bonheur, comme ils l'étaient à ma vie.

Chaque fois qu'en ouvrant les yeux, je voyais ces deux visages aimés, je sentais le sang affluer à mon cœur, auquel il redonnait la jeunesse et la force. Dès que l'un d'eux disparaissait, je me sentais mourir!

Je ne me rendis pas compte du temps qui s'écoula ainsi; mais il dut se passer bien des jours.

Lorsque je revins complètement à moi, Thérèse était seule et triste.

En vain je questionnai la malheureuse enfant sur les derniers temps écoulés pendant ma maladie. Elle m'assura qu'elle m'avait toujours soignée seule, avec l'aide de sa tante, qu'elle me parlait constamment de son frère, dont elle avait fréquemment des nouvelles, et que ce nom, sans cesse prononcé à mon oreille, avait été le sauveur qui m'avait rendu la vie.

Hélas! que ne me disait-elle la vérité!

Me sachant près de mourir, ne pouvant supporter la pensée de ne plus me revoir, alors qu'il me l'avait juré, mon fils avait déserté! — Déserté au moment d'un engagement que l'on croyait décisif, et dans lequel ses amis, ses compagnons, avaient trouvé une mort glorieuse.

Raoul fit un brusque mouvement de réprobation.

Les Melons.

Nous sommes dans la saison des fruits; cette année, les melons sont à peu près les seuls fruits un peu abondants; sont-ils bons? cela fait question. Si la température du mois de juillet a été favorable à la croissance des melons, les fortes chaleurs du mois d'août ont soisi les fruits avant qu'ils ne soient arrivés à leur grosseur naturelle; et il en est résulté que beaucoup de melons ont été, selon l'expression des jardiniers, frappés de coups de soleil, ils se sont spontanément détachés de la tige, et n'ont pu parvenir à un degré de maturité parfaite. La chair, par suite, en est moins juteuse, moins sucrée et moins parfumée; elle est très-froide et d'une digestion plus difficile pour l'estomac. Ces diverses considérations doivent engager les amateurs de melon à en manger modérément, surtout si la température continue à être humide et si les soirées sont fraîches.

C'est cette année surtout qu'on pourra soutenir la justesse du quatrain misanthropique qui, assimilant les amis aux melons, exige qu'on en ouvre quarante pour en trouver un irréprochable. Il court aussi par le monde un proverbe peu galant, nous dirons même irrévérencieux, qui déclare aussi difficiles à connaître les melons que les femmes.

Mais faisons trêve aux médisances et bornons-nous à mettre sous les yeux des amateurs de melons, les indications que donne Belzée (*Diet. de la vie usuelle à la ville et à la campagne*), pour reconnaître un bon melon: « Il est difficile, dit-il, d'apprécier la qualité du melon d'après les signes extérieurs. La couleur n'en doit être ni trop verte, ni trop jaune: trop vert, le melon n'est pas assez mûr; trop jaune, il sera d'une maturité trop avancée et sans goût. S'il est léger, il est creux et sans jus. S'il est lourd et s'il ne résonne pas quand on le frappe, c'est un bon signe. L'odorat est encore un guide assez fidèle; mais en général, quand on achète un melon, il faut s'en rapporter à la bonne foi du marchand. »

Les Jardins au Japon.

Les peintures japonaises ou chinoises, ces maisons à toit retroussé, ces meubles histournés, ces personnages et ces animaux difformes, grotesques et grimaçants, ces plantes bizarres et rabougries, on se persuade aisément que tout cela est purement imaginaire, et n'est inventé que pour décorer des porcelaines, des éventails ou des paravents. On se trompe: c'est, au contraire, la représentation fidèle des objets réels. Tout Chinois a dans les veines du sang de magot.

Dernièrement, un médecin très-instruit, le docteur Vidal, apportait à la Société des sciences physiques et naturelles de Toulouse, d'après ses propres observations, la description des jardins japonais. Cette description peut se passer de figures explicatives: il suffit de la lire avec une poétique intercalée dans le texte.

D'abord, le jardin japonais n'est pas fait pour la promenade. C'est un objet de fantaisie, une sorte de tableau en relief, qu'on perfectionne et qu'on entretient pour le plaisir des yeux.

Nous aimons le grand air, l'espace, les larges pelouses de gazon émaillées de corbeilles de fleurs, les massifs verdoyants; nous aimons à circuler le long des plates-bandes, à respirer l'air frais au milieu des parfums de la végétation: rien de tout cela ne séduit le Chinois ou le Japonais. Il commence par débarrasser minutieusement son terrain de tout ce qui pourrait ressembler à un brin d'herbe, puis il recouvre de gros graviers toutes les surfaces qui, chez nous, seraient occupées par des fleurs ou du gazon; là où nous ferions des allées, il dispose de gros cailloux, à la distance d'un pas l'un de l'autre, pour la circulation du jardinier.

Vient ensuite l'ornementation.

Les rocailles et les petites montagnes jouent un grand rôle: il faut un filet d'eau descendant dans un petit bassin où nagent quelques cyprins dorés, puis une lanterne de pierre surmontant une petite colonne ou reposant sur un gros caillou.

Quant aux végétaux, ce sont d'abord quelques arbres en pleine terre, des sapins, des cèdres, des mélèzes, une espèce de chêne à larges feuilles, des camélias, des pru-

— Oui, vous avez raison, mon ami, nul autre que moi ne peut absoudre mon fils. Il était coupable, et on le lui a bien prouvé.

Le malheureux, n'osant porter sa honte, se livra lui-même; et, traduit devant un conseil de guerre, il fut condamné à mort!

Aucune grâce ne pouvait lui être accordée; mais, en rêussant toutes mes ressources, je parvins à corrompre deux de ses gardiens; et la veille du jour où il devait être exécuté, j'appris que mon fils avait réussi à s'évader, et qu'il avait passé la frontière.

Sacrifiée inutile! Il avait cédé à mes larmes et à mes prières; mais la honte et le remords l'emportant sur l'amour de la vie, mon malheureux enfant se donna lui-même la mort, en se tirant un coup de pistolet dans la tête.

Vous voyez, mon ami, si j'ai le droit de pleurer.

A ces mots, M^{me} Dumont s'arrêta.

Ses larmes, qu'elle avait vaillamment contenues pendant son récit, couvraient son visage, tandis que de lourds sanglots soulevaient péniblement sa poitrine.

— Pourquoi donc pleurer longuement de si tristes souvenirs, madame? dit Raoul avec une voix affectueuse. Sans doute votre fils était coupable; mais il était en quelque sorte justifié par son amour filial, et son souvenir ne peut apporter aucune entrave à nos projets et à notre bonheur à venir.

— Vous acceptez alors et sans arrière-pensée, un mariage qui vous donne pour compagne la sœur d'un homme flétri et condamné?

— J'accepte avec joie le titre d'époux de Thérèse, s'écria Raoul. C'est tout ce que mon cœur désire et en-

niers et des cerisiers à fleurs doubles qui ne donnent pas de fruits. Les chènes, les camélias et les cerisiers sont ordinairement laissés à l'état naturel, mais les arbres verts et les pruniers sont rabattus et déformés par la serpe, selon les caprices les plus bizarres. Les sapins sont taillés de telle sorte qu'ils n'offrent plus que quelques rameaux entièrement nus, terminés par des éventails de feuilles, ou bien on leur donne la forme d'un mâât surmonté d'un pinceau et agrémenté de plusieurs étages de raquettes longuement emmanchées.

Quant aux petits arbustes, on aime à leur donner toute espèce de figures hétéroclites: ce sont des vases, des corbeilles, des parasols; le comble de l'art est de les tailler en dragon, en cigogne.

Un vieux tronc de prunier desséché, moussu, vermoulu, d'où émerge horizontalement un rameau, un seul, chargé de fleurs, un vieux sapin, un ormeau tordu, bossu, rabougri, haut de 50 à 80 centimètres, végétant dans une potiche la plus petite possible, voilà l'idéal de l'art horticole. Ces monstruosité artificielles, obtenues à force de patience et de soins, par des procédés secrets, atteignent souvent des prix très-élevés.

Les fleurs ne sont pas absolument bannies des petits jardins, mais les espèces en sont très-peu variées; ce sont des pivoinées, des chrysanthèmes souvent très-belles, et plusieurs espèces de lys extrêmement remarquables, sans compter les camélias qui figurent comme arbustes verdoyants et florifères.

Malgré l'étrangeté de ces jardins microscopiques où l'on s'interdit la promenade et qui reproduisent toujours le même type de convention, les Chinois et les Japonais n'ont pas moins que nous le goût des fleurs élevées dans des caisses ou dans des vases; il s'en fait un commerce considérable; on les prodigue partout dans les maisons, le long des escaliers et des galeries, sur l'appui des fenêtres. On cultive souvent les plantes sauvages les plus communes; on fait volontiers les honneurs d'un vase magnifique à un vulgaire chardon.

Comme nous recherchons les espèces nouvellement importées de chez eux, les Chinois et les Japonais s'engouent des espèces venues de chez nous. Dernièrement le chou était la grande nouveauté, la grande mode, à Niigata. Choux cabus, choux frisés, choux cœur-de-bœuf, choux de Bruxelles, à la ville comme à la campagne, pas une maison qui n'eût son chou ou sa collection de choux qu'on se montrait et qu'on se disputait à prix d'or; l'heureux obtenteur d'un chou monté en fleur a joué dans sa plénitude de la joie et de la gloire de posséder un objet curieux, rare et envié.

Je conclus que, si le goût des Chinois et des Japonais diffère du nôtre quant à l'idéal horticole, nous faisons cause commune avec eux quant à l'amour du rare et du nouveau, comme du fruit défendu. En Occident comme en Orient:

Nititur in vitium semper, cupimusque negata.

(Ovid. *Sentent.*)

Le défendu nous plaît, le refusé nous charme.

D^r J. JEANNEL.

La RECETTE PARTICULIÈRE délivrée en ce moment des Obligations du Crédit Foncier de 500 francs 5 0/0 au prix de 490 fr., et des Bons du Crédit Agricole portant intérêts suivant l'échéance à 4 1/2 et 5 0/0 payables nets d'impôt et sans aucune retenue. 45

M. PERSENT, rue de la Tannerie, n° 44, à Etampes, demande un apprenti pour la Mercerie.

M. GENEVRIER, quincaillier à Etampes, rue Saint-Jacques, demande de suite un Apprenti.

Etat civil de la commune d'Etampes.

NAISSANCE.

Du 24 Août. — PASTURAUD Jeanne-Marie-Louise, rue de la Cordonnerie, 8.

PUBLICATION DE MARIAGE.

Entre: MASSÉ Désiré—Eugène, 26 ans, employé au

visage. — D'ailleurs, vous venez de le dire vous-même, ce frère n'existe plus!

— Cher et malheureux Albert! exclama M^{me} Dumont, en cachant avec ses deux mains son visage que couvraient de nouvelles larmes.

Après cette explication, franchement donnée et loyalement acceptée, nulle entrave ne pouvait plus être apportée au mariage de Raoul et de Thérèse; et l'automne n'avait pas encore jauni les feuilles des arbres du Luxembourg, que les deux nouveaux époux, ivres de leur bonheur et de leur amour, recherchaient encore ces allées solitaires, bien plus riches d'espérances pour l'avenir, que de souvenirs d'un triste passé.

Comme si elle n'avait attendu que l'assurance du bonheur de sa fille pour quitter ce monde, M^{me} Dumont sentit peu à peu ses forces l'abandonner à mesure que l'hiver approchait.

En vain Raoul, qui ne comprenait l'emploi de sa fortune que pour rendre Thérèse heureuse, tenta-t-il, par tous les moyens, d'arracher M^{me} Dumont à la mort. — Ni le confortable appartement, dans lequel il installa sa belle-mère, ni les soins médicaux de toutes sortes dont elle fut entourée; et, disons plus, ni même l'affection et le dévouement de Thérèse, ne purent ranimer chez la pauvre malade le souffle de la vie prêt à s'éteindre. — Comme femme et comme mère, elle avait été brisée.

Tant qu'elle avait dû servir d'appui à Thérèse, une force surnaturelle, la force de l'amour maternel l'avait soutenue; mais la mère abandonne le nid quand les petits ont des ailes...

La pauvre femme tourna ses regards vers la patrie

chemin de fer, à Chalo-Saint-Mars; et D^{lle} LENOIR Olive-Alphonsine, 22 ans, domestique, rue Saint-Jacques, 48.

DÉCÈS.

Du 17 Août. — SAULNIER Charles, 3 semaines, rue Saint-Jacques-de-Bézégond. — 19. CHEVALIER Angèle-Marie-Denise, 9 ans, faubourg Evezard, 24. — 22. REDREAU Elise-Léonie, 48 ans, journalière, femme Gatineau, rue du Sablon. — 22. BLIN Louis-Marcelin, 54 ans, voiturier, rue Haute-des-Groisneries. — 22. GLADE Eugène-Justin, 10 mois, rue Basse-de-la-Foulerie, 4. — 23. BERTHOT Louise-Rosalie, 13 mois, carrefour des Religieuses, 4. — 23. THEVENOT Louise, 83 ans, femme Menier Pierre, rue du Petit-Panier, 4. — 25. HAUTEFEUILLE René-André, 70 ans (Hospice).

Pour les articles et faits non signés: AUC. ALLIEN.

Abattoir d'Etampes.

NOMBRE par espèce des bestiaux tués à l'abattoir par les bouchers et charcutiers de la ville, depuis le 17 août 1876 jusqu'au 23 inclus.

NOMS des Bouchers et Charcutiers.	Tournois.	Bœufs.	Vaches.	Veaux.	Moutons.	Porcs.	TOTAL.
Boulland-Boulland.	3	6	16	25			25
Constancier Raphaël.	3	7	16	26			26
Baudet.	4	2	5	8			8
Rottier.	4	3	5	9			9
Gauché.	2	6	11	19			19
Brossonnot-Lesage.	2	2	3	7			7
Brossonnot-Brosson.	1	2	5	8			8
Marchon.	2	4	7	13			13
Hautefeuille.	2	2	9	13			13
Gillotin.	1	2	5	8			8
V ^e Chevallier-Nabot.	4	4	3	11			11
Gaurat.			4	4			4
Lebrun.			2	2			2
Boulland Alexandre.			4	4			4
Genty.			2	2			2
TOTAUX...	7	12	38	85	15		147

Certifié par le préposé en chef de l'octroi.

NARGASSIES.

Les Abonnés dont l'abonnement expire ou est expiré, sont priés de le faire renouveler. — Nous les prévenons qu'à défaut d'ordres contraires, afin qu'ils n'éprouvent pas d'interruption dans l'envoi du Journal, nous continuerons de le leur adresser.

CREDIT GÉNÉRAL. — La maison ABEL PILON, de Paris, par une excellente combinaison, offre à tous son concours. (Voir aux annonces.)

LES PRUSSIENS
Leur idéal d'aujourd'hui.

Sous ce titre, *L'Opinion* publie actuellement un remarquable ROMAN satirique dans lequel le célèbre écrivain autrichien SACHER-MASOCH a vigoureusement dépeint les mœurs, les aspirations de la Prusse et de l'Allemagne, depuis la dernière guerre.

Le prix d'abonnement de *L'Opinion*, journal de six pages est réduit à 44 fr. par trimestre. En adressant le mandat à l'administration, 5, rue Coq-Héron, indiquer si l'on désire l'édition du soir ou celle du matin.

absente, où elle espérait retrouver ceux qu'elle avait tant aimés et qui l'attendaient peut-être.

Et, souriant à sa fille heureuse, la mère s'envola pour ne plus revenir.

IV.

Restés seuls, Raoul et Thérèse n'en comprirent que mieux combien leur affection mutuelle était nécessaire à leur bonheur.

Il y avait surtout dans l'amour de la jeune femme pour son mari, tant de candeur et de franchise heureuse, que Raoul se demandait parfois, en regardant dans ces yeux bleus qui laissaient lire jusqu'au fond de la pensée, si jamais une fausse leur pouvait assombrir cette jeune âme, où tout était rayon et lumière?

Une année presque entière s'écoula ainsi. — On n'a jamais rien à dire des gens qui sont heureux.

Raoul qui, malgré son amour et la satisfaction de son cœur, avait conservé son goût pour la vie artistique, avait plusieurs fois exprimé à sa femme le désir d'aller passer un hiver en Italie, pour y admirer les chefs-d'œuvre de l'école antique.

Thérèse avait accepté avec joie la perspective de ce voyage, dont, l'un et l'autre, ils hâtaient les préparatifs.

Un soir que Raoul s'était attardé un peu plus que de coutume dans les soins que nécessitait leur prochain départ, il s'étonna, à son retour, de trouver Thérèse triste, et s'efforçant en vain de retenir des larmes, qu'elle ne voulait pas laisser paraître.

— Qu'as-tu, ma chérie? s'écria-t-il avec l'accent occasionnel que donne une première douleur.

AVIS TRÈS-IMPORTANT

La guérison de la phthisie pulmonaire, de la bronchite chronique, de l'anémie, pauvreté du sang, du catarrhe pulmonaire, de la consommation et de l'épuisement prématurés, est une vérité acquise à la science: le remède le plus efficace entre tous ceux employés jusqu'à ce jour pour combattre ces affections de poitrine, est sans contredit la FARINE MEXICAINE, DEL DOCTOR BENITO DEL RIO. Cet aliment délicieux convient à tous les tempéraments. D'un goût agréable et d'une digestion facile, la FARINE MEXICAINE se recommande aux convalescents, aux vieillards et aux enfants faibles ou à ceux dont la croissance a été trop rapide.

100,000 guérisons constatées en 40 ans.

Se méfier des contrefaçons, exiger la signature du DOCTOR BENITO DEL RIO et du Propagateur R. BARLERIN, de Tarare.

La FARINE MEXICAINE se trouve à Etampes, à St-Basile, rue St-Jacques et rue Ste-Croix, près le chemin de fer, chez M. PASQUIER, négociant. Epicerie de choix et magasin spécial pour Chausures. 52-26

Souscription permanente.

LE GRAND ATLAS

Composé de 405 cartons renfermant 475 cartes gravées sur acier et coloriées avec le plus grand soin.

Le Grand Atlas se décompose ainsi:

1° Atlas astronomique et maritime;

2° Atlas de la France (140 cartes);

3° Europe, Asie, etc.

C'est l'ouvrage le plus beau, le plus complet et le meilleur marché, en ce genre.

Prix de l'Atlas: 21 francs

payables: 6 fr. en souscrivant, et ensuite 6 fr. tous les six mois.

Les souscripteurs reçoivent deux cartes par semaine, soit huit cartes par mois. Une reliure mobile, ingénieusement disposée avec onglets tout prêts à recevoir les cartes, dispense de tous les ennuis relatifs à la reliure.

Adresser les demandes (avec mandat ou timbres) à M. GEORGES MOREL, administrateur du Grand Atlas, rue Gérard, 49, à Paris.

La publication légale des actes de société est obligatoire dans l'un des journaux publiés au chef-lieu de l'arrondissement.

ANNONCES.

(1) Etude de M^e CHENU, avoué à Etampes, Rue Saint-Jacques, n° 100.

JUGEMENT CORRECTIONNEL.

D'un jugement du Tribunal de première instance séant à Etampes, jugeant correctionnellement, le deux août courant, enregistré, ledit jugement rendu

Entre M. ROUSSEL Louis-Edmond, huissier, demeurant à Méréville, demandeur comparant à la barre, assisté de M^e Chenu, avoué;

Et le nommé PÉCHOUX AMAND-HENRI, âgé de quarante ans, commissionnaire en vins, demeurant audit lieu de Méréville, défendeur comparant à la barre;

« LE TRIBUNAL,

« Attendu qu'il résulte des débats la preuve que Péchoux a, depuis moins de trois ans, dans l'arrondissement d'Etampes, diffamé publiquement à plusieurs reprises, l'huissier Roussel, notamment à Méréville, « dans les premiers mois de mil huit cent soixante-

— Rien, je t'assure, ami, répondit Thérèse en détournant les yeux.

— Mais tu pleures?

— Peut-être une indisposition, un malaise nerveux, dont je ne suis pas maîtresse. — Je t'en prie, n'y fais pas attention, cela me contrarie, et je ne serai plus ainsi, je te l'assure.

Mais Raoul était si peu habitué à la tristesse et aux larmes de sa femme, qu'il ne fut nullement satisfait par cette promesse, et il résolut d'abandonner Thérèse le moins possible, s'imaginant que c'étaient les longues absences, qu'il avait dû faire depuis quelques jours, qui avaient causé le chagrin de la jeune femme.

Cependant l'effet contraire sembla se produire. Plus son mari restait auprès d'elle, et plus Thérèse paraissait triste et embarrassée.

Son regard, ordinairement si franc, se détournait parfois brusquement, comme si elle craignait d'y laisser deviner sa pensée. — Elle évitait surtout des douces et intimes conversations d'autrefois, où la confiance la plus absolue régnait entre les deux époux.

En présence d'une position qui lui paraissait inexplicable, Raoul pensa que le meilleur moyen d'y mettre un terme, était de hâter leur départ, que des affaires urgentes avaient retardé de quelques jours; et il déclara à sa femme que, si elle n'y voyait pas d'obstacles, il avait arrêté qu'ils partiraient dès le lendemain soir.

Thérèse le regarda avec effroi.

— Non, lui dit-elle, pas encore, je t'en prie. — Du reste, ce voyage, qui me souriait tant il y a quelques jours, n'a plus aucun charme pour moi aujourd'hui. — Je suis bien partout où nous sommes ensemble, tu le

« quinze, dans le café tenu par le sieur Ruzé, en disant que Roussel l'avait volé sur son or et achetait de l'argent avec l'or d'autrui; — à Saclas, en mil huit cent soixante-seize, en disant sur la voie publique que Roussel cherchait à le tromper et qu'il était un voleur; — enfin, dans le courant de juillet dernier, à Méréville, chez Fagueret, aubergiste, et dans la salle commune, en donnant lecture d'une plainte par lui adressée contre Roussel à Monsieur le Procureur de la République, laquelle contenait des allégations diffamatoires, et a été reconnue sans fondement;

« Attendu que ces faits constituent le délit de diffamation publique envers un particulier, prévu par les articles premier, treize, quatorze et dix-neuf de la loi du 17 mai mil huit cent dix-neuf;

« Statuant sur les conclusions du Ministère public :
« CONDAMNE PÉCHOUX à vingt-cinq francs d'amende;
« Sur les conclusions de la partie civile :

« ORDONNE, à titre de dommages-intérêts, l'insertion par extrait du présent jugement dans l'Abécille d'Etampes, et son affichage, également par extrait, dans les communes du canton de Méréville, au nombre de vingt-cinq exemplaires, et condamne PÉCHOUX aux dépens. »

Pour extrait,
Signé, **CHENU**.

(2) Etude de M^e BOUVARD, avoué à Etampes,
Rue Saint-Jacques, n^o 5.

RETRAIT DE CAUTIONNEMENT.

Suivant acte fait au greffe du Tribunal civil de première instance séant à Etampes, le vingt-quatre août mil huit cent soixante-seize, madame Eugénie-Honorine DELAFOY, veuve de M. Michel-Adrien LEGENDRE, donataire en toute propriété de ce dernier, ladite dame demeurant à Etampes, faubourg Evazard.

A déclaré que, par suite du décès de son mari, et la prestation de serment comme greffier près le tribunal de paix de La Ferté-Alais, de M. Corval, son successeur, elle était dans l'intention de retirer du Trésor public le cautionnement versé par le sieur Legendre, en sa qualité de greffier.

Pour extrait,
Signé: **BOUVARD**.

(3) Etude de M^e BREUIL, avoué à Etampes,
Rue Saint-Jacques, n^o 50.

VENTE

Par suite de conversion de saisie immobilière,
EN LA MAISON D'ÉCOLE DE MAISSE,
Et par le ministère de M^e SAUCIER, notaire audit lieu,
Commis à cet effet,

D'UNE

MAISON

Située à Maisse,
EN UN SEUL LOT.

L'Adjudication aura lieu le **Dimanche 24 Septembre**
mil huit cent soixante-seize,
Heure de midi.

On fait savoir à tous qu'il appartiendra, que :

En vertu d'un jugement rendu sur requête par le Tribunal civil de première instance d'Etampes, le vingt-sept juin dernier, enregistré;

Il sera,

Aux requête, poursuite et diligence de M. Albert-Alphonse-Maximilien RICBOURG, fabricant de Machines à coudre, demeurant à Paris, boulevard Sébastopol, numéro 20;

Ayant pour avoué M^e Breuil;

En présence ou lui dûment appelé de M. Henri Rogé, entrepreneur de liqûres mécaniques, demeurant

sais, mon ami; mais, en cet instant, je ne sais par quel caprice, j'aime mieux que nous restions encore à Paris.

— Tu me permettras bien d'insister pour te faire changer d'avis, n'est-ce pas? demanda Raoul, de plus en plus étonné de ce premier désaccord dans leurs goûts et dans leurs projets. — Certainement tu es malade, et le médecin ne doit pas craindre de présenter une médecine amère, lorsqu'elle doit enlever le mal.

Thérèse sourit et ne répondit pas; mais elle ne fit aucun préparatif pour partir.

Cependant, quoiqu'elle fût toujours triste et préoccupée, la jeune femme avait reconquis sa santé qui, pendant quelques jours, avait paru ébranlée.

Raoul commença à perdre les inquiétudes qu'il avait ressenties, et il insista sérieusement pour effectuer le voyage projeté.

Thérèse, n'ayant d'autre prétexte que son caprice, n'osa plus refuser, et le départ fut fixé au surlendemain.

— Je rentrerai tard ce soir, ma chérie, dit Raoul en se levant de table. — J'ai laissé en arrière plusieurs choses que je veux terminer avant de faire une absence qui doit être longue: tu feras donc bien de ne pas m'attendre et de te coucher avant mon arrivée.

— A quelle heure penses-tu donc rentrer, mon ami? demanda Thérèse.

— Pas avant onze heures, ou minuit peut-être; mais je rentrerai si doucement que tu ne m'entendras même pas.

Je prends du reste une clef pour ne déranger aucun domestique. — Tout le monde sera libre de se coucher.

Il sembla en cet instant à Raoul voir un furtif éclair passer dans les yeux de sa femme.

ci-devant à Maisse, et actuellement à Paris, boulevard Magenta, numéro 73;

Ayant pour avoué M^e Chenu;

Procédé, aux jour, heure et lieu sus-indiqués, à la vente par suite de conversion de saisie immobilière, des immeubles dont la désignation suit.

DÉSIGNATION :

Lot unique.

Une MAISON couverte en tuiles, sise à Maisse, rue du Pressoir, composée : au rez-de-chaussée de plusieurs pièces, au premier étage de trois chambres à coucher, au deuxième étage de plusieurs chambres, cour pavée devant ladite maison, par laquelle on entre sur le boulevard par une grande porte; le tout tenant au nord sur le boulevard, au midi et au couchant au sieur Rogé père, et au levant à la rue du Pressoir.

Sur la mise à prix de deux mille francs,
ci 2,000 fr.

S'adresser, pour les renseignements :

A Etampes,

En l'étude de M^e BREUIL, avoué poursuivant la vente, rue St-Jacques, numéro 50;

En celle de M^e CHENU, avoué présent à la vente, rue Saint-Jacques, numéro 100;

A Maisse,

En l'étude de M^e SAUCIER, notaire, commis pour procéder à la vente, dépositaire du cahier des charges et des titres de propriété.

Fait et dressé par moi, avoué poursuivant soussigné.

A Etampes, le vingt-quatre août mil huit cent soixante-seize.

Signé, **L. BREUIL**.

En suite est écrit : Enregistré à Etampes, le vingt-cinq août mil huit cent soixante-seize, folio 54 recto, case 8. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes double décime compris.

Signé : **DELZANGLES**.

(4) Etude de M^e BOUVARD, avoué à Etampes,
Rue Saint-Jacques, n^o 5.

VENTE

SUR SAISIE IMMOBILIÈRE

En l'audience des Saisies immobilières du Tribunal civil de 1^{re} instance,
Séant à Etampes,

D'UNE

MAISON

Sise à Chalou-Moulineux,
(Canton de Méréville),

COMPRENANT

BATIMENTS D'HABITATION ET D'EXPLOITATION
COUR DEVANT JARDIN DERRIÈRE

ET DÉPENDANCES

EN UN SEUL LOT.

L'Adjudication aura lieu le **Mercredi 27 Septembre**
mil huit cent soixante-seize,
Heure de midi.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra, que :

En vertu d'un procès-verbal de saisie immobilière, du ministère de Guion, huissier à Angerville, en date du treize juin mil huit cent soixante-seize, enregistré, transcrit au bureau des hypothèques d'Etampes, le vingt-neuf du même mois, volume 46, numéro 42, dénoncé aux parties saisies suivant exploit du ministère de Marchand, huissier à Vincennes, en date du dix-neuf dudit mois de juin, enregistré, et transcrit au bureau des hypothèques sus-indiqué, le vingt-neuf, volume 46, numéro 43;

Et en exécution d'un jugement de lecture et de publication du cahier des charges, rendu en l'audience des saisies immobilières du Tribunal civil de première instance séant à Etampes, le vingt-deux août présent mois, enregistré;

En d'autres temps, peut-être, il n'y eût fait aucune attention; mais ce soir-là il en fut vivement préoccupé et une tristesse inquiète commença à l'envahir sérieusement.

Il sortit avec l'intention de prendre une voiture pour diminuer, autant que possible, la longueur du temps nécessaire à son absence; mais une fois dehors, l'absorption de son esprit l'empêcha de revenir sur cette première pensée.

Il suivit machinalement, lentement, la route qui devait le conduire à la maison où il était attendu; et, comme l'heure à laquelle était fixé le rendez-vous était depuis longtemps passée, il ne trouva plus personne!

Ne voyant rien de mieux à faire, et toujours sous l'empire de la même préoccupation, Raoul arrêta un fiacre, et revint chez lui en toute hâte.

— Quoiqu'il fut à peine dix heures, le plus grand silence régnait déjà dans l'appartement de M^{me} Massot.

Les domestiques, congédiés, avaient dû se retirer de bonne heure dans leurs habitations particulières.

Raoul put donc, sans bruit, arriver jusqu'à la chambre à coucher de sa femme.

Au moment où il allait en ouvrir la porte, il fut arrêté par un bruit de voix, qui parvenait facilement jusqu'à son oreille.

Que le mari qui, en un pareil moment n'eût pas écouté, lui jette la première pierre!

Raoul s'arrêta; et, avec un frémissement de cœur aisé à comprendre, il entendit la conversation suivante, lui arrivant par bribes entrecoupées, mais dont le sens ne pouvait lui échapper :

— Adieu, Thérèse! Et peut-être adieu pour toujours!

Il sera :

Aux requête, poursuite et diligence de M. Louis-Marie-Félix BERTHELOT, marchand de vins, ancien marchand de bois, et madame Marie-Joséphine JACQUEMARD, son épouse, de lui autorisée, demeurant ensemble à Guillerval, arrondissement d'Etampes;

Ayant pour avoué constitué M^e Amable-Michel Bouvard, exerçant près le Tribunal civil de première instance séant à Etampes, demeurant en ladite ville, rue Saint-Jacques, numéro 5;

Procédé, le **Mercredi vingt-sept septembre** mil huit cent soixante-seize, heure de midi, en l'audience des saisies immobilières du Tribunal civil de première instance séant à Etampes, à la vente par adjudication, au plus offrant et dernier enchérisseur, à l'extinction des feux, des immeubles saisis sur les ci-après nommés :

1^o Madame Adeline-Félicie Leloup, veuve de M. Alphonse-Eugène Gateau, en son vivant journalier, demeurant à Chalou-Moulineux, ladite dame femme de confiance, demeurant à Montreuil-sous-Bois, rue de Paris, numéro 122, chez M. Fex Gatinois;

En son nom personnel, à cause de la communauté de biens ayant existé entre elle et son défunt mari, comme débitrice solidairement avec ce dernier, et à cause des droits qu'elle peut avoir sur sa succession, et comme héritière pour partie de Henri-Augustin Gateau, son fils mineur;

Et comme tutrice naturelle et légale de : 1^o Louis-Clément Gateau; — 2^o Gustave-Auguste Gateau; — 3^o Estelle-Clémence Gateau; — 4^o Jules Gateau; — 5^o Célanie-Adeline Gateau; — 6^o Edouard-Paulin Gateau; — 7^o Marie-Amélie Gateau, ses sept enfants mineurs, héritiers chacun pour un neuvième du sieur Alphonse-Eugène Gateau, sus-nommé, leur père, et pour un huitième dans les trois quarts dévolus aux collatéraux du sieur Henry-Augustin Gateau, leur frère;

2^o Madame Rosa-Angéline Gateau, épouse de M. Emile Genay, cocher, avec lequel elle demeure à Paris, rue de la Folie-Méricourt, numéro 46;

3^o Et M. Emile Genay, sus-nommé, pour assister et autoriser son épouse, et pour la validité;

Madame Genay, comme héritière pour un neuvième de M. Alphonse-Eugène Gateau, sus-nommé, son père, et pour un huitième dans les trois quarts dévolus aux collatéraux de M. Henry-Augustin Gateau, son frère;

Et dont la désignation suit.

DÉSIGNATION :

Lot unique.

Une MAISON sise à Chalou-Moulineux, canton de Méréville, composée d'un corps de bâtiment servant d'habitation, étable ensuite; autre petit bâtiment, appelé Colombier, toit à pores et poulailler au-dessus, cour devant close par murs; et bâtiments ayant entrée sur la rue par une grande et par une petite porte; ruelle derrière lesdits bâtiments, au bout de laquelle se trouve une cave; jardin derrière, formant hache vers le couchant.

Le tout tenant d'un long au sieur Buffetault, d'autre long au sieur Bire, d'un bout M. Lemaire et M. Buffetault, et d'autre bout la rue.

Sur la mise à prix de 400 fr.

PURGE LÉGALE.

Il est déclaré, pour satisfaire aux dispositions de l'article 696 du code de procédure civile, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour raison d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication, et que passé ce délai les immeubles passeront affranchis de toutes charges de cette nature entre les mains des adjudicataires.

S'adresser, pour les renseignements :

A Etampes,

En l'étude de M^e BOUVARD, avoué poursuivant la vente, rue Saint-Jacques, numéro 5;

Au greffe du Tribunal civil de première instance d'Etampes, où est déposé le cahier des charges;

— J'avais trop présumé de ta force et de ton affection pour moi, j'espérais que tu ne serais pas partie.

— Et le puis-je, mon ami? reprenait la voix de la jeune femme. N'ai-je pas, jusqu'à ce jour, épuisé tous les prétextes, usé tous les moyens? Le moment est arrivé où je n'ai plus rien à dire, rien à trouver pour retarder ce fatal départ.

— Oh! dis-moi comment je pourrai vivre maintenant sans toi, Thérèse? — N'es-tu pas, ne seras-tu pas toujours ma seule affection dans ce monde?

— Je t'écirai souvent, mon ami, presque tous les jours, si je le puis. — Je reviendrai bientôt, aussitôt que cela sera possible, tu ne seras plus seul et, pendant l'absence, tu penseras à ta seule amie, à ta Thérèse bien-aimée.

C'en était plus qu'il ne fallait pour rendre un homme fou!

Un instant, Raoul se demanda s'il ne se jetterait pas sur les deux complices pour les déchirer de ses ongles et de ses dents.

Il eut la force presque surhumaine de résister à la tentation de se précipiter dans la chambre.

Malgré l'indignité de la conduite de sa femme, il aimait trop encore pour supporter la pensée de la voir devant lui humiliée et coupable.

Le malheureux porta avec force la main sur sa poitrine pour en comprimer les sanglots qui l'étouffaient.

Il chercha, près de l'endroit où il se trouvait, la porte de sa chambre, adossée à celle de Thérèse, et il s'y précipita, tête baissée, avec l'intention de fuir ou de mourir!

Il était temps!...

Et sur les lieux pour visiter l'immeuble.

Fait et dressé par l'avoué poursuivant soussigné.

A Etampes, le vingt-quatre août mil huit cent soixante-seize.

Signé, **BOUVARD**.

Ensuite est écrit : Enregistré à Etampes, le vingt-cinq août mil huit cent soixante-seize, folio 54 recto, case 7. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes double décime et demi compris.

Signé : **DELZANGLES**.

Etude de M^e CHENU, avoué à Etampes,
Rue Saint-Jacques, n^o 100.

VENTE

SUR LICITATION,

En l'étude et par le ministère de M^e HAUTEFEUILLE,
Notaire à Etampes, commis à cet effet,

Le **Dimanche 27 Août 1876**, une heure de relevée,

DES

IMMEUBLES

ci-après,

Dépendant de la succession de madame veuve
BARON née DESHAYES.

SAVOIR :

1^o Une MAISON sise à Etampes, place St-Gilles, numéro 3, et rue du Mouton.

Sur la mise à prix de 4,500 fr.

2^o Un Jardin-Maraix situé au terroir de St-Martin d'Etampes, d'un revenu de 160 francs.

Sur la mise à prix de 2,500 fr.

3^o Seize pièces de terre sises au terroir de Boissy-la-Rivière, d'un revenu annuel de 275 francs.

Sur la mise à prix de 5,080 fr.

4^o Dix pièces de terre sises aux terroirs de Boissy-la-Rivière et Marolles, d'un revenu annuel de 300 francs.

Sur la mise à prix de 3,980 fr.

5^o Trente-une pièces de terre sises aux terroirs de Saint-Cyr-la-Rivière et Saclas, d'un revenu annuel de 440 francs.

Sur la mise à prix de 6,387 fr.

6^o Treize pièces de terre sises aux terroirs de Méréville et Etouches, d'un revenu annuel de 130 francs.

Sur la mise à prix de 2,670 fr.

7^o Quinze pièces de terre sises au terroir de Sermaises (Loiret), d'un revenu annuel de 280 francs.

Sur la mise à prix de 5,490 fr.

8^o Deux pièces de terre sises au terroir de Garancières (Eure-et-Loir), d'un revenu annuel de 400 francs.

Sur la mise à prix de 7,000 fr.

9^o Seize pièces de terre sises aux terroirs de Mondonville-Saint-Jean et Morainville (Eure-et-Loir), d'un revenu annuel de 300 francs.

Sur la mise à prix de 6,330 fr.

10^o Douze pièces de terre sises aux terroirs de Chateaufort et d'Ardelu, d'un revenu annuel de 220 francs.

Sur la mise à prix de 3,810 fr.

11^o Quatre-vingt-quinze ares soixante quinze centiares de terre, terroir de Saint-Martin d'Etampes, champier des Roches-Blaveaux-des-Demoiselles ou du Bas-des-Fiefs.

Sur la mise à prix de 350 fr.

12^o Cinquante-un ares sept centiares de terre, même terroir, champier des Longs-Réages.

Sur la mise à prix de 350 fr.

13^o Vingt-cinq ares cinquante-trois centiares de terre, mêmes terroir et champier.

Sur la mise à prix de 450 fr.

14^o Soixante-seize ares soixante centiares de terre, même terroir, champier des Grands-Bois.

Sur la mise à prix de 900 fr.

S'adresser, pour les renseignements :

A Etampes,

A M^e CHENU, avoué poursuivant, rue Saint-Jacques, numéro 100;

La porte était à peine retombée, que celle de la chambre de sa femme s'ouvrait, et livrait passage aux deux complices.

La jeune femme accompagnait jusque sur le palier, et comme pour s'en séparer le plus tard possible, cet homme qui emportait avec lui joie, honneur et bonheur! Un bruit horrible parvint en cet instant jusqu'aux oreilles de Raoul.

Au milieu du silence... il entendit le son d'un baiser donné par Thérèse!...

En ce moment, un revolver était là sous sa main crispée. — Il n'avait qu'à se lever et à punir... Mais il se souvint qu'il avait juré d'être un protecteur et non un meurtrier.

M^{me} NELLY LIEUTIER.

(La suite au prochain numéro).

Les mots des charades du dernier numéro sont :

1. — *Maison*, où l'on trouve mai et son.
2. — *Délire*, où l'on trouve dé à coudre et lire.
3. — *Tourmente*, tour et mente.
4. — *Chantepleure*.
5. — *Debout*, dé et bout.
6. — *Papa*.
7. — *Havre-sac*, Havre et sac.
8. — *Verrat*, ver et rat.
9. — *Troupeau*, trou et peau.

A M^e BOUVARD, avoué colicitant, rue St-Jacques, numéro 5;
 A M^e HAUTEFEUILLE, notaire, rue Saint-Jacques, numéro 81, dépositaire du cahier des charges et des titres de propriété;
 A Milly,
 A M^e SERGENT, notaire;
 Et sur les lieux. 4 4

Etude de M^e BREUIL, avoué à Etampes.

VENTE AUX ENCHÈRES

Devant M^e DARDANNE, notaire à Etampes,
 Le Dimanche 10 Septembre 1876,

1^o MAISON et BATIMENTS DE CULTURE

A Marolles près Etampes,

Et 3 hectares 53 ares 35 centiares de terre.
 Sur la mise à prix de 4,000 fr.

2^o MAISON et BATIMENTS DE CULTURE

A Mesnil-Girault près Etampes,

Ensemble 4 hectares 14 ares de terre.
 Sur la mise à prix de 7,000 fr.

S'adresser, pour les renseignements :

A M^e BREUIL, avoué poursuivant la vente;
 A M^e CHIENU, avoué présent;
 A M^{es} DARDANNE et DAVELUY, notaires à Etampes. 2-4

Etude de M^e JACOB, notaire à Angerville (Seine-et-Oise).

A CÉDER

Pour entrer en jouissance de suite ou au 23 avril 1877, au choix du preneur,

LE DROIT AU BAIL

Expirant après la récolte de 1884,

D'UNE FERME

Sise à Barberonville, commune de Morville, Canton de Malesherbes (Loiret),

COMPRENANT
 Bâtimens d'habitation et d'exploitation, grande cour et jardin, et la quantité de 407 hectares 05 ares de terres labourables, en 14 pièces.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter :

A Barberonville, à M. Aristide PENOT, fermier actuel;
 Et à Angerville, audit M^e JACOB, notaire.

Etude de M^e HAUTEFEUILLE, notaire à Etampes.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

MAISON

Rue Saint-Jacques, n^o 41 bis,

Entre les deux bras de la rue de la Cordonnerie, Près l'église Saint-Basile.

S'adresser, pour tous renseignements :
 A M^e HAUTEFEUILLE, notaire à Etampes.

CHASSES DÉFENDUES.

La chasse est défendue sur les terres de la ferme de Mesnil-Girault. — Un garde est chargé de la surveillance. 3-2

La chasse est interdite sur le territoire de la commune de Sermaises (Loiret).

La chasse est défendue sur les terres de la ferme dite la Grande-Ferme-de-Brouy. — Un garde particulier sera chargé de la surveillance.

La chasse est interdite sur les terres et bois exploités par M. Breton, fermier à Monnerville (Seine-et-Oise).

OUVERTURE DE LA CHASSE

18 Médailles d'or, d'argent et de bronze.

Spratt's patent.

GATEAUX carrés de fibrine de viande, pour CHIENS

La meilleure nourriture qui existe, ainsi que l'attestent des milliers de certificats. — 25 fr. les 50 k. — 43 fr. les 25 k. — 60 c. le kilo. Prospectus franco sur demande. — On demande des dépositaires dans toutes les villes de France.

SPRATT'S PATENT, 36, rue Caumartin, Paris. 9-3

AVIS AUX CHASSEURS.

CARD, armurier, 49, boulevard Saint-Denis, Paris (en face la Porte-Saint-Denis), Magasin dans la cour, au 4^e.

Fusils de chasse, syst. Lefauchaux, calibre 46.

D^o 2 coups à bascule, canons éprouvés, à 55 fr.

D^o 2 — canons damas. E. Bernard, à 90

D^o 2 — qualité supérieure, de 415 à 165

Fusils à percussion centrale, de 430 à 300

Revolvers, de 8 à 45 fr. — Envoi f^o du prospectus détaillé. — Pour une demande de renseignements, joindre un timbre pour réponse. — Envoi contre remboursement ou mandat de poste. 43-4

AVIS

Messieurs **CUISSARD**, dresseurs de chiens à Châtenay, canton d'Anneau (Eure-et-Loir), ont deux Chiennes et quatre Chiens d'arrêt, à vendre, garantis bien dressés à rapporter. 4-4



MAISON BUISSON-MASURE

N^o 1, Rue de la Juiverie, N^o 1.

— ÉTAMPES. —

PRIX FIXE.

VENTE DE CONFIANCE.

CONFECTION POUR HOMMES

VÊTEMENTS DE TRAVAIL

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE

Pour Hommes et Jeunes Gens.

SPÉCIALITÉ DE COSTUMES POUR ENFANTS.

AVIS AUX CHASSEURS. Grande mise en vente d'un choix considérable de costumes complets de chasse en toile bleue, gris cendré, vert d'eau, havane, etc. — Vestons avec carnier.

GRAND ASSORTIMENT DE CHEMISES DE CHASSE. 2-4

OUVERTURE DE LA CHASSE.

Médaille à l'exposition de Lyon 1872.

AVIS

Médaille à l'exposition de Lyon 1872.

M. BRUNON, armurier à Etampes, en face le Collège, a l'honneur de prévenir la nombreuse clientèle qui l'honore de sa confiance, que, en sa qualité d'armurier de Saint-Etienne, si justement renommée pour la supériorité de ses armes de chasse, il peut, mieux que tout autre, fournir les armes qui proviennent de cette fabrication. Connaissant à fond tous les systèmes et tous les genres des divers fabricants de ce pays, lié avec eux, parent ou ami d'un grand nombre d'armuriers comme lui aujourd'hui établis dans différentes villes de France, il traite avec eux d'importantes affaires qui lui permettent d'obtenir des réductions de prix dont profitent les clients.

On trouve chez lui un bel assortiment d'articles de chasse français et anglais. — Douilles adrasmiques anglaises. — Cartouches parfaitement chargées.

Le tout vendu à des prix très-modérés.

Débit de poudre de chasse et de mine. — Mèches de sûreté,

Plomb de chasse à 0,75 centimes le kilogramme. 4-3

LA RÉFORME ÉCONOMIQUE

REVUE MENSUELLE
 Des Questions Sociales, Politiques, Financières, Scientifiques, Industrielles, Agricoles et Commerciales.

Paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois
 PAR LIVRAISONS DE NEUF FEUILLES GRAND IN-8^o (112 PAGES)

Tout abonné a droit à un abonnement d'un an au BIEN PUBLIC, moyennant 56 fr. au lieu de 70

Primes diverses

ABONNEMENTS :
 Un an, 24 fr. — Six mois, 12 fr. — Trois mois, 6 fr.

Paris, Rue du Faubourg-Montmartre, 45

LE BIEN PUBLIC

DE PARIS

Journal quotidien, politique et littéraire
 LE PLUS VARIÉ DES JOURNAUX FRÉRIEUX
 Informations rapides et précises
 Expédié par les trains-poste du soir

Primes exceptionnelles
 La Réforme économique, le Journal des Jeunes-Mères, la Vie domestique, etc.

DÉPARTEMENTS
 Trois mois : 15 fr. — Six mois : 30 fr. — Un an : 60 fr.
 Un Numéro : 45 centimes

ENVOI DE NUMÉROS SPÉCIMENS
 SUR DEMANDE PAR LETTRE AFFRANCÉE

Paris, rue Coq-Héron, 3

BOULOGNE-SUR-MER

Saison d'Été 1876. Bals, Concerts
 Bains, Casino, Skating Rink,

Théâtre; Opéra et Fêtes.
 Courses, pèlerinages, etc.

BAINS DE MER

15-14

SAINTE-RAPHAËL
 Vin fortifiant, digestif, tonique, reconstruisant; goût excellent, plus efficace pour les personnes affaiblies, que les ferrugi-neux, que les quinas, Préparé dans les fatigues d'estomac, la chlorose, l'anémie, les convalescences.
 Réparties chez M. INGHAUD, et principales Pharmacies à 3 fr.

CRÉDIT GÉNÉRAL

POUR L'ACQUISITION DE LA LIBRAIRIE ET DE LA MUSIQUE
CINQ FRANCS PAR MOIS
 JUSQU'À CENT FRANCS D'ACQUISITION

Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois. En province, les recouvrements se font par mandats de vingt francs tous les quatre mois, pour un achat de cent francs et au-dessous.

ABEL PILON, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris

EXTRAIT DU CATALOGUE DE LIBRAIRIE

- La Sainte Bible, illustrée par Gustave Doré, édition Mame, 2 vol. in-fol. 200 fr.
- Missale Romanum, splendide édit. Mame, 4 vol. in-folio richement relié, doré. 85 fr.
- Les Évangiles. Grandes illustrations de Bida, édit. Hachette richement reliée. 700 fr.
- DUFOUR. Grand Atlas universel, le plus complet de tous les atlas. 90 fr.
- Grande carte de France, montée sur toile et rouleau, pour bureaux. 25 fr.
- Géographie. Dernière édition, par Malte-Bran fils, 8 vol. in-8^o, gravures sur acier et coloriées, broché. 80 fr.
- Causés célèbres illustrés, 7 vol. 49 fr.
- Art pour tous, par C. Sauvageot, 13 vol. cartonnés. 390 fr.
- PELOUZE et FREMY. Traité de chimie générale, analytique, industrielle et agricole, 7 vol. grand in-8^o. 420 fr.
- BREHM. La Vie des animaux, illustrée de nombreuses vignettes, 4 vol. in-8^o. 42 fr.
- L'École normale, journal d'éducation et d'instruction, bibliothèque de l'enseignement pratique. Ouvrage indispensable aux instituteurs. 13 vol. in-8^o. 65 fr.
- OUVRAGES DE MM. MICHEL LÉVY FRÈRES, DENTU, AMYOT, LEMERRE, ETC.
- BALZAC. Seule édition complète, nouvelle et définitive, publiée par Michel Lévy frères. 24 vol. in-8^o. 480 fr.
- CHATEAUBRIAND. Œuvres illustrées 9 gros vol. in-8^o Jésus. 400 fr.
- MUSSET (Alfred de). Œuvres complètes, grande édition, avec illustrations de Bida. 10 magnifiques vol. in-8^o. 80 fr.
- MICHAUD. Biographie, 45 volumes in-8^o. 360 fr.
- MARTIN (Henry). Histoire de France, 17 vol. in-8^o avec gravures. 418 fr.
- LAMARTINE. Correspondance, Mémoires et Poésies, le tout inédit, 7 volumes in-8^o. 52 fr. 50
- LAROUSSE. Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle, 45 vol. 600 fr. 29 francs par mois.
- DURUY. Histoire de France populaire et contemporaine, 8 vol. in-4^o illustr. 60 fr.
- SEGUR (de). Histoire universelle, 7 vol. 37 fr. 50
- DANGEAU. Journal de l'histoire de la cour de Louis XIV. 13 vol. in-8^o. 144 fr.
- LUYNES (de). Mémoires sur la cour de Louis XV. 17 vol. in-8^o. 102 fr.

CRÉDIT MUSICAL

Fourniture immédiate de la totalité des demandes de tout ce qui existe en œuvres musicales éditées à Paris : Méthodes, Études, Partitions d'Opéras, Morceaux détachés d'Opéras, Musique religieuse, etc.
 La Musique étant marquée prix fort sera réduite des deux tiers, c'est-à-dire qu'un morceau marqué six francs sera vendu deux francs, etc. — Cette diminution se trouve faite sur les catalogues.
 Collection complète des œuvres spéciales pour piano à deux mains, dirigée par Mochelès : Beethoven, Mozart, Weber, Haydn, Clementi, soit 11 volumes grand format. Prix : 80 fr.
 Envoi franco des catalogues, comprenant les grands ouvrages illustrés, la Littérature, les Romans et ouvrages divers et le Catalogue spécial de Musique.

POUDRETTE ET ENGRAIS

Seule marque vendue sur analyse et avec garantie.

TH. PILTER

24, rue Alibert, 24, Paris

Exiger la marque de fabrique.

5-4

Bulletin commercial.

MARCHÉ d'Etampes.	PRIX de l'hectol.	MARCHÉ d'Angerville.	PRIX de l'hectol.	MARCHÉ de Chartres.	PRIX de l'hectol.
19 Août 1876.	fr. c.	25 Août 1876.	fr. c.	19 Août 1876.	fr. c.
Froment, 1 ^{re} q.....	20 36	Blé-froment, n.....	24 67	Blé élite.....	22 00
Froment, 2 ^e q.....	19 45	Blé-boulangier, n.....	20 00	Blé marchand.....	24 00
Méteil, 1 ^{re} q.....	16 29	Blé-froment, v.....	00 00	Blé champart.....	20 00
Méteil, 2 ^e q.....	14 97	Méteil.....	17 00	Méteil moyen.....	48 75
Seigle.....	43 83	Seigle.....	41 34	Méteil.....	46 50
Escourgeon.....	43 46	Orge.....	41 00	Seigle.....	44 75
Orge.....	43 42	Escourgeon.....	40 34	Orge.....	42 50
Avoine.....	44 10	Avoine.....	40 50	Avoine.....	44 10

Cours des fonds publics. — BOURSE DE PARIS du 19 au 25 Août 1876.

DÉNOMINATION.	Samedi 19	Lundi 21	Mardi 22	Mercredi 23	Jeudi 24	Vendredi 25
Rente 5 0/0.....	106 60	106 42	106 25	106 40	106 22	106 30
— 4 1/2 0/0.....	103 75	104 00	104 25	104 00	104 00	103 80
— 3 0/0.....	71 70	72 47	72 45	72 45	71 82	71 80

Certifié conforme aux exemplaires distribués aux abonnés par l'imprimeur soussigné.
 Etampes, le 26 Août 1876.

Fu pour la légalisation de la signature de M. Aug. ALLIEN, apposée ci-contre, par nous Maire de la ville d'Etampes.
 Etampes, le 26 Août 1876.

Enregistré pour l'annonce n^o Folio
 Reçu franc et centimes, décimes compris.
 A Etampes, le 1876.

